

Rapport d'activité 2017

L'année 2017 s'est inscrite dans un Contrat de Parc annuel ; des conventions bilatérales ont été signées avec les financeurs du Parc, l'Etat, la Région, les départements des Yvelines et de l'Essonne, l'Agence de l'Eau.

La mise à disposition des moyens nécessaires à la réalisation de la Charte du territoire de la façon la plus efficiente possible est restée au cœur des engagements et, grâce à une mise en cohérence de l'action publique, au service des acteurs économiques et sociaux et des habitants du territoire.

Cette année a permis de préfigurer les engagements qui ont abouti à la signature du contrat de Parc triennal en 2018.

La première de ses ambitions a conduit le Parc à consolider son action de préservation et de mise en valeur de son patrimoine exceptionnel. Cette ambition prend la forme d'aides ou d'actions sous maîtrise d'ouvrage Parc qui portent sur : l'éducation à l'environnement, la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement d'un tourisme durable, le développement de l'éco-construction et de la rénovation énergétique, la restauration des environnements naturels, bâtis et paysagers, le soutien à l'artisanat, aux évolutions techniques durables en matière d'agriculture, le développement d'un urbanisme durable conjuguant mixité fonctionnelle et sociale et très faible consommation d'espaces naturels...

C'est le **cœur de métier du Parc** : animations, conseils d'experts, petites aides destinées aux communes, agriculteurs, associations, entreprises, particuliers, afin de protéger un territoire remarquable et exposé, qu'il faut gérer comme un bien commun.

Il est à noter que le caractère récurrent de ce type d'intervention tient au travail de long terme qu'il sous-tend, pour autant, il a des effets de transformation significatifs du territoire.

Le Parc est un territoire en mouvement qui tente d'engager de façon significative une véritable transition écologique et énergétique. Un certain nombre d'actions structurantes doivent y contribuer. En 2017, le Parc a mis l'accent sur les mobilités, par le lancement du projet de Maison du Tourisme et de l'Eco-mobilité à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et par un ensemble d'actions de sensibilisation aux modes de transports intermodaux et alternatifs.

Il poursuit ses travaux de restauration écologique de grande ampleur : ouverture de fonds de vallée à la flore et la faune remarquables grâce à l'éco-pâturage, rétablissement de la continuité écologique (sédimentaire et piscicole) sur plusieurs cours d'eau.

A l'écoute des porteurs de projets incubateurs qui peuvent apporter des idées pertinentes pour le territoire, il a maintenu sa capacité d'aides à des communes souhaitant innover sur le plan de l'urbanisme, tant dans les formes d'habitats, de sites d'activité (espaces de co-working, reprise de fermes patrimoniales...) que pour le développement de nouvelles activités en centre village.

Il a fait également porter son effort sur la structuration et la promotion de filières courtes et sur les énergies renouvelables en se fondant sur les ressources du territoire : maraîchage, viande, produits laitiers, laine, bois, biomasse agricole utilisée pour son pouvoir thermique ou par la méthanisation.

Le Parc a été aussi un relais de l'action régionale et nationale grâce à l'animation qu'il a apporté au territoire. Ainsi, le Parc a été amené à mettre en œuvre les politiques régionales et nationales de l'eau et de la biodiversité, la réduction des produits phytosanitaires, les Mesures

Agroenvironnementales, les aides aux commerces de proximité destinées aux communes et aux acteurs économiques...

Ce soutien à l'action régionale s'est inscrit en résonance avec le champ des missions propres du Parc notamment en matière de projets expérimentaux (nouveaux Eco-Quartiers par exemple...).

Ce concours accordé à l'action régionale s'exerce aussi grâce à une coopération renforcée avec les intercommunalités incluses partiellement ou totalement dans son territoire. Le Parc a poursuivi son savoir-faire d'ensemblier pour la réussite de projets qui concernent plusieurs communes, voire plusieurs EPCI.

Le Parc est engagé par des contrats pluriannuels de l'Agence de l'Eau pour les actions d'animation autour des zones humides, des rivières ou encore « zéro-phyto » ; s'ajoutent les travaux d'entretien des espaces naturels et la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux de rétablissement de la continuité aquatique et d'ouverture de fonds de vallée. Des conventions ponctuelles ou annuelles ont permis d'animer des classes d'eau, l'animation des sites Natura 2000 et des Mesures agro environnementales (MAEC).

Dans ce même cadre de conventionnement, le lancement d'une étude sur la méthanisation a permis d'initier un travail d'inventaire des possibilités sur le territoire engageant ainsi le Parc dans la recherche de la baisse du bilan carbone.

L'action mutualisée des Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France a aussi été une priorité et constitue un levier de rationalisation et d'efficience de la dépense publique. Ont été particulièrement concernés les missions SIG des quatre Parcs, le financement de thèses, les domaines de l'aménagement des territoires ruraux, de l'énergie, de la consolidation de l'arc de biodiversité francilien grâce à une action sur les continuités écologiques, de la promotion territoriale et la création de produits touristiques inter-parcs...

Ce rapport d'activité présente quelques réalisations marquantes du Parc naturel régional en 2017 qui résument les grands domaines d'intervention du Parc.

SOMMAIRE

Nature et Environnement	Page	4
Communication	Page	10
Patrimoine Culture	Page	13
Mobilité	Page	15
Agriculture	Page	17
Tourisme	Page	19
Education à l'environnement	Page	22
Développement économique	Page	24
Evaluation / SIG	Page	25
Atelier AUP	Page	26
Urbanisme	Page	27
Paysage	Page	29
Architecture	Page	30
Energie	Page	31
Instances et Equipe	Page	33
Composition du Comité syndical	Page	35
Axes et objectifs de la Charte	Page	38
Aides attribuées en 2017	Page	40
Compte administratif 2017	Page	42
BP 2017, opérations nouvelles	Page	44

Exposition inondations

Les inondations survenues lors de la crue de mai-juin 2016 sont les plus importantes que le territoire ait connu depuis 70 ans. Ainsi, pour la majorité de la population, cet évènement a marqué les esprits et engendré de nombreuses inquiétudes liées à la méconnaissance du phénomène et de ses causes.

De ce fait, l'objectif de l'exposition était de faire un bilan pédagogique sur les évènements de 2016. Cette exposition a permis de mettre en valeur une grande partie du travail de retour d'expérience réalisé par l'équipe du Parc sur l'ensemble du territoire et de faire participer la population à ce bilan grâce à un inventaire photo participatif.

Composée de 3 grands panneaux rigides et d'une vingtaine de photographies explicitées, l'exposition a été installée dans la cour du château entre avril et juin 2017 à destination du grand public. Puis, elle



a été réutilisée lors de deux évènements ponctuels : une journée de partage pour les élus des bassins versants de l'Yvette et de la Rémarde amont organisée par le Parc en juillet 2017 ainsi que lors du forum des associations de la commune de Lévis-Saint-Nom en septembre 2017.

 $\underline{https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/exposition-sur-lesion destinations-de-2016}$

Prairies de Clairefontaine

En 2017, les travaux de réouverture du fond de vallée de la Rabette dans les prairies des Essards et de la Marlotterie à Clairefontaine-en-Yvelines ont débuté au printemps et se sont achevés à l'automne. Cinq mares ont notamment été creusées.

• Commune sans pesticide

Le programme « Objectif Zéro Phyto », voté par le Comité syndical du Parc en 2009, a pour objet de fédérer dans l'action les communes volontaires autour de la problématique des produits phytosanitaires et de contribuer par une action locale à réduire



jusqu'à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités à l'échelle du territoire du Parc. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la disposition n°11.3 de la Charte du Parc : « Inciter à la réduction de la consommation de pesticides, fertilisants et produits polluants ».

Ce programme a permis de financer la réalisation de plans de gestion différenciée des espaces communaux, dans un objectif de suppression des produits phytosanitaires, sur 21 communes du territoire. Des formations ont été proposées aux élus et techniciens des communes participant au programme ainsi que des outils de sensibilisation des habitants.

Ce travail, mené depuis 2010 sur le territoire du Parc, a abouti à l'élaboration et la mise en œuvre le 1^{er} janvier 2017 de notre charte locale « Zéro phyto dans les espaces communaux »

Cette charte a pour vocation d'accompagner et de soutenir les communes du Parc vers le <u>zéro</u> <u>pesticide strict</u> dans tous les espaces publics, donc d'aller plus loin que la réglementation actuelle qui autorise toujours leur utilisation dans les cimetières, terrains de sport, certaines voiries pour des

raisons de sécurité et qui autorise également l'utilisation de certains produits : produits de biocontrôle, produits utilisables en agriculture biologique, produits à faible risque.

Une commune est considérée comme étant en « zéro phyto » lorsqu'elle n'utilise plus depuis au moins un an de pesticides c'est-à-dire <u>aucun biocide</u> (antimousse) et <u>aucun produit phytosanitaire</u> (même de biocontôle, utilisable en agriculture biologique ou à faible risque).

Ainsi 8 communes du Parc ont déposé un dossier de candidature en 2017 et signé la charte. Elles se sont vues offrir un panneau « Commune sans pesticide ». L'adhésion à la charte leur permet par ailleurs de candidater au label national « Terre saine, Communes sans pesticides ».

Poursuite du programme « Objectif zéro phyto » : 2^{ème} phase du programme avec le déploiement de la formation à la gestion différenciée des espaces publics et la réalisation des plans de gestion pour les communes de la Mauldre et de la Vesgre ; sensibilisation des habitants par des animations (balades botaniques « Sauvage de ma rue » à Gambais, Grosrouvre et Méré, projection du film « Le potager de mon Grand-Père à Jouars-Pontchartrain).

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources/zero-phyto



Communes d'Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil-Saint-Denis, Hermeray, Raizeux, Saint-Forget

Restauration de la continuité de l'Yvette (Saint-Rémy-lès-Chevreuse)

Le rétablissement de la continuité de la rivière Yvette consiste en la création d'un nouveau lit de rivière en fond de vallée afin de contourner la chute du seuil d'étau. Ces travaux sont soumis à une procédure réglementaire au titre du code de l'environnement comprenant une analyse des interventions au regard de la réglementation sur l'eau, une étude d'impact, une déclaration d'intérêt général, une étude d'incidence sur le site inscrit.

En 2017, le Dossier d'autorisation environnementale est déposé auprès des services instructeurs de la Préfecture des Yvelines. Suite à une demande émanant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé en novembre par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Ce diagnostic consiste à sonder le sol à l'aide de tranchées sur l'ensemble de la zone concernée par le nouveau lit de rivière.

Restauration de la continuité de l'Aulne moulin de Béchereau (Bullion)

Le rétablissement de la continuité de la rivière Aulne au moulin de Béchereau consiste en la création d'un nouveau lit de rivière en fond de vallée sur le site du moulin de Béchereau afin de contourner la chute du déversoir du moulin de 2,86 mètres de haut.

Ces travaux sont soumis à une procédure réglementaire au titre du code de l'environnement comprenant une analyse des interventions au regard de la réglementation sur l'eau, une étude d'impact, une déclaration d'intérêt général, une étude d'incidence sur le site classé et en zone Natura 2000.



En 2017, la procédure d'enquête publique est lancée qui aboutit à un avis favorable du commissaire enquêteur.

• Restauration de la continuité de l'Aulne de la Celle-les-Bordes à la Bâte (Longvilliers)

La rivière Aulne est une rivière à fort enjeu pour la préservation de la qualité et de sa biodiversité. Les truites fario, indicatrices d'une bonne qualité de la rivière, sont présentes. Afin d'améliorer la qualité chimique et biologique de la rivière, le projet a pour objet de rétablir la continuité sur 13 kilomètres à partir de la ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes jusqu'à la confluence avec la Gloriette à Longvilliers.

L'étude attribuée au bureau d'étude BIOTEC en 2016 se poursuit en 2017 avec la réalisation de relevés topographiques et la modélisation hydrauliques de solutions d'avant-projet. Des réunions individuelles avec les maires et les propriétaires sont organisées ainsi qu'une réunion de comité de pilotage.

Animation et gestion des Réserves

ANIMATION

Les animations organisées sur les trois réserves naturelles cogérées par le Parc ont consisté en :

- Des animations pour les scolaires
- > Nouveau : des animations « petits curieux » pour les enfants en périodes de vacances scolaires
- > Des animations grands public : visites découvertes, visites thématiques, sorties nocturnes
- ➤ Des animations inscrites dans le cadre d'évènements nationaux ou internationaux : journées des zones humides, Nuit de la chouette, Fête de la nature, Nuit de la chauve-souris
- > Des animations pour les personnes en situation de handicap : sourds et malentendants, enfants polyhandicapées de l'IME d'Elancourt)
- > Des chantiers participatifs
- La poursuite du partenariat avec le lycée Técomah, bac pro GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) : organisation de chantiers nature avec apports pédagogiques.

Réserve naturelle régionale des Etangs de Bonnelles

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/reserve-0

L'entretien courant de la réserve naturelle a été réalisé : débroussaillage des chemins, évacuation des arbres tombés au cours de l'hiver. Les chantiers participatifs et le partenariat avec le lycée Técomah ont permis de réaliser les travaux suivants :

- Première phase de restauration d'une roselière annexe à la grande roselière de la réserve,
- Sur la rivière anglaise : création d'une petite mare et remise en lumière d'un tronçon du petit cours d'eau,
- Mise en lumière de la berge ouest de l'étang des 3 Ducs et plantation d'une haie pour garantir la quiétude de la faune et de la flore,
- Aménagement et ouverture de la deuxième mare de la roselière (créée en 2016).



Un chantier de jeunes bénévoles internationaux organisé en partenariat avec l'association Etudes et Chantiers Ile de France et la commune de Bonnelles a permis de réaliser des passages « pieds secs » sur plusieurs secteurs très humides des chemins de la réserve. La gestion des prairies par la fauche et le pâturage encadrés par une convention, s'est déroulée en partenariat avec un éleveur équin local comme les années passées. La conception des panneaux de signalétique et le plan de leur future implantation ont été réalisés en collaboration avec la commune et la région. Ces panneaux devraient être installés à la fin de l'été 2018.



Inventaires et suivis

- Un Inventaire ornithologique par écoutes a été réalisé en collaboration avec le CERF.
- Le suivi des odonates initié en 2016 a été poursuivi en 2017.

Les missions *Nature Environnement* et *Architecture Paysage* du Parc ont apporté leur concours technique au projet de création d'un point d'accueil de la réserve naturelle dans l'ancien préau situé sur le parking des écoles. Le projet réalisé en collaboration avec la commune et la région permettra aussi l'accueil des randonneurs.

L'espace naturel protégé du domaine d'Ors

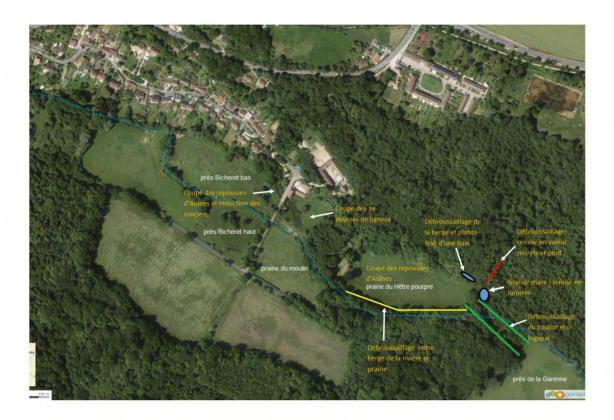
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/espace

Dans le cadre du projet de création d'une réserve naturelle régionale qui intégrerait les parcelles ENS et ONF adjacentes, la commune de Châteaufort a souhaité pérenniser la vocation naturelle des espaces communaux du domaine d'Ors en créant par arrêté municipal du 2 mars 2017 « L'espace naturel protégé du domaine d'Ors ». La gestion de cet espace, confiée au Parc, s'inscrit dans la poursuite des actions menées depuis 1999.

- Empêcher la fermeture des milieux rouverts
- Améliorer les connexions des espaces
- Maintenir et améliorer la diversité des habitats
- Maintenir et améliorer la biodiversité
- Actualiser l'inventaire du patrimoine naturel (qui est déjà bien riche)
- > Organiser la fréquentation et l'accueil du public

Deux comités locaux de gestion se sont réunis en 2017. Un groupe de travail « appropriation et accueil du public » a été créé et a permis la rédaction du règlement et du plan de cheminement de l'espace naturel. L'entretien courant de la réserve naturelle a été réalisé : débroussaillage des chemins, évacuation des arbres tombés au cours de l'hiver.

Les chantiers participatifs et le partenariat avec le lycée Técomah ont permis de réaliser les travaux suivants :



La gestion des prairies par la fauche et le pâturage encadrés par une convention, s'est déroulée en partenariat avec un agriculteur local comme les années passées.

Réserve naturelle régionale Val et coteau de St Rémy

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/reserve-1

• Restauration de rivière : Yvette dans les Grands Prés de Vaugien (voir ci-dessus)

La gestion des prairies par le pâturage encadré par une convention, s'est déroulée en partenariat avec un agriculteur local comme les années passées. Le ramassage des détritus déposés par la crue de 2016 a été effectué sur le linéaire de l'Yvette dans la réserve naturelle. Il a été procédé au marquage des arbres dangereux dans le Bois de la Guiéterie pour une opération de sécurisation des chemins à venir.

Les chantiers participatifs et le partenariat avec le lycée Técomah ont permis de réaliser les travaux suivants :

- Mise en lumière et aménagement pour les animations des abords des mares de prairie des Prés de Vaugien
- Arrachage de plantes invasives, démontage et évacuation d'anciennes clôtures barbelés dans le Bois de la Guiéterie

Poursuite des plantations et aménagements sur le verger participatif :



Mission Communication

Monnaie locale

En 2017, le Parc naturel régional a poursuivi son soutien à l'association La Racine qui s'est donnée pour vocation de créer une monnaie locale en Vallée de Chevreuse. Une association a été créée en 2017, le plan de développement marketing et communication a été mise au point par les habitants. Le 18 juin 2017, le nom de la Racine a été rendu public au Centre de séminaires de Port-Royal lors d'une soirée réunissant plus d'une centaine de participants.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activiteseconomique/monnaie-locale



• 50 ans des Parcs

Le 1er mars 2017, le Parc accueillait Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité et Philippe RICHERT, Président de l'Association des Régions de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature du décret de création des Parcs naturels régionaux par le Général de Gaulle. En compagnie de Michaël WEBER, Président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, les élus et partenaires invités ont pu découvrir, les travaux récents d'ouverture des prairies de Port-Royal-des-Champs à Magny-les-Hameaux, ainsi que le circuit pédagogique du Marais de Maincourt à Dampierre-en-Yvelines qui concilient l'un et l'autre, paysage, hydrologie et biodiversité. Ces deux réalisations du Parc œuvrent à long terme en faveur des continuités écologiques, tout en

protégeant le patrimoine paysager exceptionnel du Parc naturel régional.

Barbara POMPILI a rappelé lors de la conférence de presse qui a suivi les visites de terrain que les parcs « contribuent à notre qualité de vie. Parce qu'il fait bon les découvrir et les parcourir, mais aussi - et cette dimension prend une importance toute particulière - parce qu'ils apportent des services essentiels : régulateurs des conséquences du dérèglement climatique, contributeurs à la



préservation de la biodiversité, ils constituent des points d'appui essentiels à la réponse indispensable aux crises écologiques auxquelles nous devons faire face. Ils sont notre patrimoine commun : il est indispensable de rappeler que la première chose que les Français ont en commun, au-delà de leurs origines propres, de leurs croyances, de leur statut social, c'est une nature d'exception que le monde entier nous envie. Et les parcs naturels régionaux sont une part importante de ce patrimoine en partage ». Elle poursuit : « les PNR jouent également un rôle essentiel en matière de développement économique des espaces ruraux… ».

 $\underline{https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-fiche-didentite-les-parcs-naturels-regionaux-de-france}$

Animations

Des animations nombreuses ont été proposées : balades des Guides de Parc, animations (ateliers, visites ...) au château de la Madeleine, Fête des Fermes, animations plantes sauvages...

Rallye pédestre du 1 Octobre 2017 Dans le cadre de l'événement voyage dans les lisières Clairefontaine-en-Yvelines

Départ de la Chapelle à Clairefontaine

Objectif : Découvrir les lisières ces zones de transition entre village et forêt, mettre en valeur la commune de Clairefontaine auprès des habitants du territoire et la Chapelle au travers d'une balade paysagère déclinée en 4 rendez-vous (Magny 5 Mars, Janvry 24 juin, Clairefontaine 1^{er} octobre et Sonchamp 9 décembre) et transformée pour l'occasion en rallye.

Cible: les habitants du territoire du Parc prioritairement

Rallye:

Questionnaire maquetté et concept d'un livret d'infos sur les actions du Parc naturel.

Balade à pied de 11 km (variante famille de 6 km), jalonnée d'énigmes, de jeux d'observation, autour des réalisations et des enjeux d'un Parc naturel. Tout public.

À Clairefontaine, Dimanche 1 octobre, 10h-18h

« Niché au cœur du massif forestier de Rambouillet, le village de Clairefontaine offre une diversité de milieux naturels qui s'installent juste au contact du bourg : zones humides, roselières, châtaigneraie, sablière, Rendez-vous à La Chapelle landes, prairies... Venez arpenter ces zones de Clairefontaine transition entre village et forêt, dans lesquelles vous découvrirez une mosaïque de paysages ».

Déroulé de la journée :

10h-11h: départ du rallye et la richesse du patrimoine naturel local...

16h-17h : goûter, correction interactive avec les guides de Parc impossible vu les conditions météorologiques.

Tarif: 3 euros par personne (gratuit moins de 10 ans)

17h-18h : concert d'Isabelle Olivier à la Chapelle, participation des enfants de l'école de Clairefontaine

Vidéos et toiles d'Olivier Marty

Bilan de l'opération

Plutôt positif malgré des conditions météorologiques désastreuses (pluie, vent) : 112 participants, 236 personnes – 196 adultes.

Rallye pédestre du samedi 1 er Juillet 2017 Dans le cadre des 50 ans des Parcs naturels Château de la Madeleine - Chevreuse

Objectif : Réaliser un évènement dans le cadre des 50 ans des Parcs naturels. Départ de la Piscine de Chevreuse, arrivée dans la Maison du Parc au château de la Madeleine et parcours autour de Chevreuse avec mise en avant des différentes missions du Parc naturel.

Cible : les habitants du territoire du Parc en premier lieu

Nouveautés : création d'un questionnaire maquetté et concept d'un livret d'infos sur les actions du Parc naturel

Balade à pied de 12 km (variante famille de 8 km), jalonnée d'énigmes, de jeux d'observation, autour des réalisations et des enjeux d'un Parc naturel. Tout public.

Sur place, correction interactive avec les guides de Parc, expositions, animations musicales par une association de Chevreuse.

Tarif: 3 euros par personne (gratuit moins de 10 ans)

Spécificités: l'ensemble de l'équipe a participé à son élaboration et était présente le jour J. Plusieurs espaces sont installés: Un espace ludique, observatoire du paysage, Diffusion d'un film « 1974_film_historique_avant_création_du_PNRHV » retraçant l'histoire du Parc naturel de la Haute vallée de Chevreuse et sa création, moment festif de 16h à 22h (invitation d'Exkurs Association de Chevreuse) DJ DISCO FUNK, food truck, buvette. Boucle famille. Création d'un questionnaire en PAO tee shirt, rally' versaire avec mention au dos de la mission de chacun.

Bilan de l'opération

Météo: Pluie la journée et éclaircies dans la soirée, 22h.

Pré inscription par internet 127

Inscription le jour : 84

Origine des pré- inscrits : Territoire du parc et limitrophe Guyancourt, Elancourt, Montigny, Voisins le

Bretonneux.

Soirée : public + jeunes, soirée festive 555 personnes présentes au château.

Mission Patrimoine Culture

MUMO

Animé par la conviction que l'art doit être accessible à tous, dès le plus jeune âge, le MuMo, Musée Mobile, a été imaginé en 2011 pour aller à la rencontre des enfants, sur leur lieu de vie. Dans sa version renouvelée, le MuMo 2 fait circuler dans un camion des expositions conçues à partir des collections des Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC). Imaginé par la designer française Matali Crasset, il permet de reconnecter l'art, l'école, les habitants et le territoire.

Le MuMo 2 était en tournée en Ile-de-France entre mai et octobre 2017. Le Parc naturel et les communes de Clairefontaine et Hermeray ont accepté de financer une étape de son périple pour proposer une offre culturelle nouvelle au sein des villages.

Même si le MuMo 2 ouvre ses portes au grand public, sa vocation est d'abord de sensibiliser les enfants à l'art. Aussi les écoles des deux communes et les associations socio-culturelles du territoire ont été mobilisées. Un projet scolaire, monté avec l'équipe pédagogique du Parc et les conseillers pédagogiques en arts visuels des circonscriptions de l'Education Nationale, a choisi comme fil rouge la forêt, prégnante au sein des deux communes, qui fut ainsi découverte par les enfants selon une approche multiple, naturaliste, paysagère et artistique. Une passerelle a été faite entre des œuvres présentées dans le MuMo 2 et cette thématique tout au long de l'année scolaire.

 $\underline{https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-action-culturelle/mumo-le-musee-mobile}$







Lisières

La lisière, espace de transition, espace de rencontre, de confrontation ou de mélange, est un lieu spécifique, mêlant dimensions écologique, paysagère et urbaine. Elle est aujourd'hui objet de réflexion en matière d'aménagement. On note en effet la disparition des espaces de lisières, ce qui pose des questions tant en termes de paysage (qualité des franges urbaines et des entrées de bourgs, transition entre milieu bâti et milieux naturels,...) qu'en termes de biodiversité (disparition de certaines espèces spécifiques des lisières...).

Isabelle Olivier est habituée aux expériences artistiques insolites au sein du Parc à l'occasion de prestations avec les Itinéraires poétiques de Saint-Quentin-en-Yvelines ou de résidences de création. La nature est pour elle une source d'inspiration, tout autant que la ville. Partagée entre la France et



Chicago, Isabelle Olivier est revenue vers le Parc avec un nouveau projet, « In Between / Lisière (s) ».

C'est ainsi que sont nés ces *Voyages dans les lisières* proposés tout au long de l'année 2017 avec les communes de Magny-les-Hameaux, Janvry, Clairefontaine et Sonchamp. A chaque étape, la lisière paysagère et artistique se rencontrent. Artistes, paysagistes, naturalistes et urbanistes ont participé à cet ensemble de guatre déambulations suivies de concerts.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-regards-dartistes-sur-le-territoire/voyages

Soutien aux manifestations culturelles

La commission *Culture* a accordé un soutien à plusieurs manifestations de tout premier plan en Vallée de Chevreuse (Festival Jazz à Toute Heure, Festival Ravel, Salon du Livre, Festival VO/VF...)

• **Journées du Patrimoine** sur le thème de la jeunesse les 16 et 17 septembre 2017 (https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-journees-dupatrimoine/patrimoine-et-jeunesse)

• Inventaires communes

En 2017 : Saint-Jean-de-Beauregard, Gometz-la-Ville. Afin d'associer les habitants de la commune de Saint-Jean-de-Beauregard au travail d'inventaire :

- > Un projet a été monté avec l'école : après une sortie découverte du patrimoine communal avec la mission. Les enfants de la classe unique ont « adopté » un élément du patrimoine qu'ils ont documenté et qu'ils se sont approprié (ex : rédaction de lettres fictives de soldats enterrés dans le cimetière)
- > Une balade paysage et patrimoine a été organisée pour faire découvrir aux habitants les points forts patrimoniaux et paysagers de leur commune, intégrant les commentaires des enfants et faisant avec un retour sur le projet artistique *Plateau Lumières* qui avait mis en lumière la présence de l'eau sur le plateau.
 - Inventaire thématique : fermes de Sonchamp
 - Suivi de projets de réhabilitation de fermes

Ferme de Gomberville à Magny-les-Hameaux, petite ferme de Grivery à Gometz-le-Châtel, ferme de la Tourelle à Fontenay-les-Briis, ferme de Voise à La Celle-les-Bordes, ferme des Grands Prés à Saint-Forget, ferme de Beaudreville à Gometz-la-Ville, ferme de la Budinerie à La Celle-les-Bordes, ferme du château à Mareil-le-Guyon, ferme Gousson à Mareil-le-Guyon, ferme Garouste à Bonnelles.

Rédaction de la publication sur les mairies-écoles

La mission Culture/Patrimoine a réalisé une étude sur les mairies-écoles du Parc qui a donné lieu à une publication en 2017. La mairie-école est l'édifice symbole de la citoyenneté dans les territoires ruraux : c'est le lieu où elle se construit et où elle s'exerce. Entre 1840 et 1914, toutes les communes du Parc naturel se dotent de cet édifice public. Elément du paysage et objet familier du quotidien, ce bâtiment témoigne d'un processus culturel massif qui a structuré et structure encore les villages : la construction républicaine à travers la démocratie locale et la scolarisation.



 $\underline{https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-\\ \underline{historique/mairies-ecoles}$

Mission Mobilité

Promotion VAE

Plusieurs opérations de mise à disposition de VAE (vélos à assistance électrique) ont eu lieu au cours des différents événements organisés par le Parc durant l'année afin de familiariser les touristes et les habitants à ce mode de déplacement compatible avec une transition énergétique.

Défi mobilité

Le Parc a renouvelé une opération de sensibilisation aux nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage, vélo à assistance électrique, transports en commun...) sous une forme un peu différente. En 2016, l'opération « 7 jours sans ma voiture » avait suscité un vif intérêt y compris médiatique en Vallée de Chevreuse, mais plusieurs participants avaient regretté la durée trop courte de l'expérimentation. En 2017, cette expérimentation s'est déroulée sur une période de 10 semaines à partir du 16 septembre.

Pendant 10 semaines, l'objectif des équipes participantes était de réduire leur consommation de carburant, de s'informer, de tester et de mettre en place quotidiennement des alternatives à l'automobile. Chaque équipe était accompagnée tout au long du défi pour apprendre comment diminuer sa consommation au quotidien. Des supports étaient mis à la disposition des participants pour les aider à visualiser concrètement les progrès et économies réalisées.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements/defi-mobilite

• Tenue de stand Mobilité dans les entreprises aux portes du territoire

A l'occasion de la semaine de la mobilité, le Parc s'est déplacé pour promouvoir le défi mobilité auprès des grandes entreprises comme le CEA de Saclay, Technocentre Renault, Airbus etc...

L'occasion de rencontrer les salariés résidant sur le territoire du Parc et de les informer des actions de mobilité réalisées.

Opération d'expérimentation autour de l'auto-stop connecté à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

En partenariat avec la ville de St Rémy-lès-Chevreuse et la start up Oui Hop, le Parc a accompagné et soutenu une expérimentation d'auto-stop connecté à partir de la gare de St Rémy-lès-Chevreuse sur une durée d'un mois.

Le Parc a participé à la mise en place et à la promotion de cette opération auprès des usagers du RER pour les inciter à utiliser l'appli Oui Hop au départ et à l'arrivée en gare de ST Rémy.

L'objectif était de faire connaître cette application et d'apporter une nouvelle solution de mobilité aux usagers du RER sans véhicule. Une expérimentation qui a touché 200 à 300 personnes directement et permis générer une centaine de téléchargements de l'application.

Animation d'un atelier de co-construction sur la mobilité

Le Parc a organisé pour la première fois un atelier de co-construction sur la mobilité à destination des élus, associations et opérateur de mobilité du territoire.

Cet atelier a permis de réunir une vingtaine de personnes qui ont échangé et réfléchi ensemble sur les problématiques de mobilité rencontrées sur l'ensemble du territoire avec pour thème principal : Comment se déplacer sans voiture ?

Différentes solutions ont ainsi pu être recensées et synthétisées par l'équipe du Parc en vue de coconstruire des projets avec les communes et Interco par la suite.

• Avancée du projet de Maison de l'Eco-mobilité à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

L'année 2017 a été marquée par la préparation du chantier qui a pu commencer en novembre de 2017, afin d'effectuer la rénovation et l'agrandissement de l'ancienne Maison de Garde Barrière du passage à niveau 30 sur la ligne de Sceaux, au pied du terminus du RER B.

En parallèle une Délégation de Service Public a été attribuée à l'entreprise sélectionnée pour la gestion de l'équipement (location de vélos et VAE et ventes de VAE, entretien de vélos, conseils sur la mobilité, renseignements touristiques en complément de l'Office du Patrimoine culturel et naturel également présent dans la Maison de l'Eco-mobilité).

Des solutions juridiques sur le volet urbanisme du projet ont pu être trouvées afin de ne pas retarder le démarrage des travaux.





Mission Agriculture

• Installation éleveurs et exploitants

La Mission *Agriculture* accompagne les porteurs de projets agricoles dans leur recherche de foncier et en facilitant leurs contacts auprès des communes pour les questions d'urbanisme, auprès de réseaux utiles en fonction de la nature de leurs projet, par des conseils techniques au stade de l'avant-projet ou du projet. Elle les aide également dans la recherche de subventions et la réponse à des appels à projet. Ainsi en 2017, le chargé de mission Agriculture a-t-il accompagné le projet d'une maraichère en agriculture biologique à Chevreuse, les projets d'une ferme thérapeutique et d'un espace test de maraichage agriculture biologique au Mesnil, le projet agroforestier de la Ferme des Clos de Bonnelles, la recherche de foncier par un éleveur de caprins et bovins, l'installation d'un siège d'exploitation à Bazoches-sur-Guyonne, le projet de reconversion de la Ferme de Buloyer possédée par l'intercommunalité SQY, la stratégie de diversification de l'ESAT d'Aigrefoin. Des aides financières ont pu être octroyées directement par le PNR à 12 agriculteurs sur des thématiques de diversification des productions et d'intégration des éléments de biodiversité dans les systèmes d'exploitation.

Animation du programme de mesures agroenvironnementales (campagne 2017)

La Mission Agriculture est opérateur du programme MAEC sur un territoire élargi qui dépasse l'emprise du Parc (77 communes). Après diagnostic des parcelles, les exploitants agricoles peuvent souscrire des contrats d'une durée de 5 ans permettant de modifier leurs pratiques agricoles avec un objectif de gain environnemental (préservation de la ressource en eau, maintien de la biodiversité et des éléments paysagers). Une aide financière de la Région et de l'Europe (Feader) leur permet alors d'être accompagnés pendant cette phase d'évolution de leur système de production. Lors de la campagne 2017, 14 nouvelles exploitations ont souscrits 34 contrats sur 352 ha, 7 mares, 10 arbres et 1,7 km de haies.

 $\underline{https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique-agriculture-durable/mesures-agroenvironnementales-et}$



• Gestion des prairies humides

La Mission *Environnement* conduit des travaux de réouverture des prairies humides en déprise pour favoriser la biodiversité de ces espaces naturels fragiles et remarquables. La Mission *Agriculture* intervient pour établir les plans de gestion et le conventionnement avec les éleveurs du territoire. Un suivi des troupeaux est réalisé conjointement avec les éleveurs tout au long de la saison pour surveiller les effets du pâturage sur plus de 80 ha de prairies conventionnées. A l'automne, des

travaux d'entretien sont organisés avec les éleveurs et les services techniques lorsqu'il s'agit de propriétés communales comme au Mesnil-Saint-Denis, Bullion, la Celle-les-Bordes et Clairefontaine-en-Yvelines.

• Renforcement de la trame verte arborée dans les exploitations agricoles

Avec l'appui des Missions *Environnement* et *Paysage* et de la Fédération des Chasseurs d'ile de France (FICIF), la Mission *Agriculture* accompagne financièrement et techniquement la replantation de haies champêtres dans les exploitations agricoles. Les objectifs sont multiples et complémentaires : cynégétique, biodiversité, refuge des axillaires, brise-vent, paysage, lutte contre l'érosion des terres et le ruissellement... Des chantiers de plantations sont organisés par le Parc avec l'aide d'écoles techniques (CHEP au Tremblay, TECHOMA à Jouy), d'associations environnementalistes et des sociétés de chasse. A l'automne 2017, 4 exploitations ont bénéficié de cette aide pour la replantation de 2,2 km de haies vives.

• Poursuite de la réflexion sur l'autonomie énergétique des bâtiments agricoles

En partenariat avec l'Atelier du Parc, la Mission *Agriculture* a poursuivi une mission d'animation auprès des élus, des services départementaux de protection de l'architecture et du patrimoine, afin de lever les réticences sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles. Elle a également suivi la mission d'AMO pour l'installation d'un premier projet de méthanisation d'ambition territoriale.

Mission Tourisme

• Chemins et liaisons douces

La mission, à travers les différentes opérations menées en 2017, a permis la requalification ou la création de liaisons douces ainsi que la réhabilitation de chemins ruraux, afin d'assurer le développement du maillage du territoire et de favoriser ainsi les possibilités d'itinérance douce :

- Réalisation d'une liaison douce sur Forges-les-Bains le long de la RD 97
- Réalisation de la première phase d'une liaison douce sur Raizeux
- Réhabilitation de la sente rurale numéro 5 sur Choisel
- Suivi du chantier liaison douce Gambais
- Définition des travaux pour la création d'une sente de substitution à la sente Lecomte à Cernay-la-Ville
- Signalétique : Travail sur les implantations de RIS/SIL sur la commune d'Auffargis.
- **Circuit PNR**: Le Parc poursuit la mise en place de circuits PNR un projet est notamment à l'étude sur Sonchamp
- Projet de liaison douce Saint-Rémy-Lès-Chevreuse/Limours

Lancement du projet d'aménagement de la liaison douce Saint-Rémy/Boullay (Définition des travaux, réunions, concertation, demandes de subvention auprès de la Région et des Départements). Ce projet a en effet été identifié par le Parc comme un axe stratégique qui permettrait de connecter les 2 variantes de la Véloscénie qui traverse le Parc et ainsi de créer la première véritable boucle cyclable du territoire.

• Véloscénie

Le Parc participe au comité d'itinéraire de la Véloscénie depuis 2013. Ce partenariat permet de mener des actions communes de promotion et de communication. En 2017 nous avons notamment accueilli un Tour Opérateur anglais afin de lui faire découvrir des sites touristiques situés sur la Véloscénie.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique-tourisme-durable/la-veloscenie



Baladobus

Le bilan 2017 est positif avec 1492 utilisateurs. Une nouvelle campagne photo a été réalisée ainsi qu'un mailing à destination d'associations de randonneurs situées sur Paris. Comme chaque année nous assurons la promotion du Baladobus et de notre Destination à l'occasion de salons parisiens : Destination Nature et Culture au Quai.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/panorama-se-deplacer-acces/baladobus



Nouvelle Edition du guide et de la carte touristique : ces deux documents ont été repensés on y propose de nouvelles cartes, de nouvelles rubriques notamment autour de l'itinérance, une page dédiée aux 2 gites d'étape du Parc naturel a été intégrée.

Tourisme et Handicap: Le travail de la mission Tourisme afin de s'adresser à tous les publics se poursuit. En partenariat avec le comité régional du Tourisme nous avons proposé une matinée de sensibilisation à l'accessibilité aux professionnels du Tourisme du Parc. Des Balades en langues de signes ont été également programmées en lien avec la mission *Education* à *l'environnement*.

Evénementiel : création du Pass Jean Racine en lien avec les professionnels du tourisme du PNR partenaires de l'événement - stand Parc pendant la Jean Racine en lien avec la mission Mobilité

Petit Moulin

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/visites/le-petit-moulin-des-vaux-de-cernay

2017 a été la première année complète d'activité au Petit Moulin et première saison touristique. Nous avons multiplié les opérations de promotion et communication

- Création du document d'appel, affiches d'ouverture, calicots et kakémonos, une large diffusion a été engagée dans le cadre de l'ouverture du musée au sein des communes et établissements partenaires (Offices de Tourisme, sites culturels, salons). La présence sur les réseaux sociaux du Petit Moulin a été assurée et développée (Facebook, Instagram, sites institutionnels partenaires CRT, YT, etc).
- De nouveaux produits dérivés ont été proposés : posters, dessous de verres, sacs, eco-cups en vente à la boutique du musée.
- Mise en place des partenariats avec d'autres établissements culturels/ acteurs touristiques (système de réduction), deux matinées découvertes auprès des professionnels de tourisme du Parc et également franciliens ont été proposées.

Première programmation culturelle et événementielle au Petit Moulin

- 8 conférences sur l'histoire de l'art et la peinture de plein air, 6 conférences sur la colonie des peintres de Cernay, 2 conférences sur la géologie du site ; 6 ateliers pour les enfants (Drôle de carte postale et Petits peintres en herbe), 4 visites familiales, 6 balades découvertes sur le site avec les Guides de Parc à destination des individuels et familles (Petits curieux).
- Contes de Pâques (2 séances), animation sous forme d'un jeu de piste, et Contes de Noël (3
- Développement et la mise en place de la visite guidée du musée à destination des individuels (les dimanches) et groupes constitués.
- Evénement fort : Pique-nique peintres paysagistes -14 mai: mobilisation des partenaires (APEVDC), recrutement d'une compagnie théâtrale (écriture saynètes théâtralisées).
- Exposition à l'Abbaye des Vaux de Cernay en partenariat avec APEVDC: « Art en Vallée de Chevreuse du 19^{ème} siècle à nos jours, hommage au peintre paysagiste Albert Rigolot » du 29 avril au 8 mai 2017: plus d'une centaine des tableaux exposées, réalisation du catalogue, mise en place des visites conjointes Petit Moulin/ Abbaye pour les écoles environnantes.



- Premières démarches pour un projet Européen : EuroArt « Be an artist » en partenariat avec la commune de Cernay-la-Ville.
- Animations spécifiques à l'occasion des événements nationaux : Journées du Patrimoine et Journées du Patrimoine du Pays et des Moulins.

Réalisation du catalogue d'offres de visites à destination des groupes constitués (30 groupes accueillis en 2017)

- Conception des visites avec les Guides de Parc, visites guidés, début de commercialisation de l'offre groupe : devis en ligne, partenariat avec d'autres sites culturels et restaurateurs,
- Offre à destination des scolaires : 2 propositions à destination des scolaires (à partir de cycle 3) en partenariat avec les guides de Parc et la conférencière.



Bilan de l'activité du Petit Moulin

- En 2017 <u>le Petit Moulin a accueilli au total 6 665 visiteurs</u> dont 25 % sont des groupes constitués (18 % adultes et 7 % scolaires).
- En 2017 le Petit Moulin a réalisé un chiffre d'affaires au total de 28 937,90 € dont 65% sont les tickets d'entrée.

Mission Education à l'Environnement

Formation des enseignants

81 enseignants formés par le Parc. Formations réalisées dans le cadre du plan de formation continue (49 enseignants), du MuMO (8 enseignants) et d'une session de présentation des équipements Parc (24 enseignants).

Formations des animateurs du périscolaire

Dans la continuité des formations réalisées en 2016, cette formation sur le thème de la nature de proximité a été réalisée à l'attention des animateurs investis sur les TAP. Elle a touché au total 18 inscrits pour 12 communes.

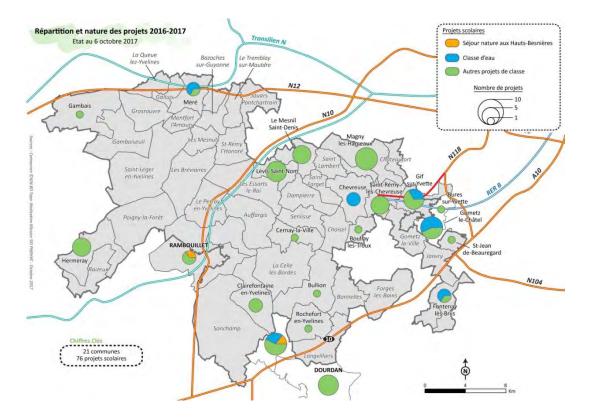
• Forum sur le montage de projets nature à l'attention des communes (élus et services communaux).

Mise en relation des communes avec les acteurs éducatifs du territoire et présentation des dispositifs portés par le Parc pour l'aide au montage et à la réalisation des projets. 17 communes représentées pour 26 participants (animateurs, responsables de service et élus)

Projets scolaires année scolaire 2016-2017

76 projets répartis sur 21 communes du territoire dont 59 ont bénéficié d'interventions directes PNR et 2 d'un soutien financier du Parc. 15 Classes ont monté des classes d'eau, le Parc étant relais du dispositif pour l'AESN et ont donc pu bénéficier du soutien technique et pédagogique du Parc et du soutien financier et pédagogique de l'Agence.

Organisation en fin d'année de la Fête des écoles du Parc (29 classes participantes)



• Participation à la Classe d'eau élus

(en transversalité avec la mission environnement) sur le thème de la mobilisation des habitants et acteurs du territoire. Mise en place et co animation d'un groupe de travail pour la mise en place d'actions.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources-gestion-des-rivieres/cours-deau-une-classe-deau-pour







 Participation à l'élaboration d'une animation « Petit Moulin » pour le public scolaire (avec les Guides des Parc)

• Conception de malles pédagogiques thématiques

3 malles réalisées à l'attention du public scolaire et périscolaire : « Le jardin, un outil pour la découverte du vivant », « Nature de proximité », complément « Abeilles et pollinisateurs sauvages »)

- Evénements grand public : « Nuit de la chouette », participation et élaboration d'un livret découverte pour la « Marche de printemps » à Forges-les-Bains (CCPL).
- **Nettoyage de printemps** (organisation logistique, formation à l'attention des communes) L'édition 2017 a mobilisé 33 communes
- Partenariat Education nationale (visite équipements pédagogiques Parc pour le groupe science du 78)

• Actualisation livrets d'offre pédagogique

Diffusion auprès des établissements scolaires du territoire, des élus des communes du Parc, des communes associées et des villes porte et des différents partenaires (1300 exemplaires pour le livret d'offre pédagogique maternelle-élémentaire et 300 exemplaires pour le livret collège-lycée).

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/scolaires-jeunesse/offres-danimation-et-outils-pedagogiques

Mission Développement Economique

Artisans d'art : JEMA, Salons

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse rassemble un grand nombre d'artisans d'art de qualité, garants de l'authenticité et de l'identité culturelle du territoire. De nombreuses catégories de métiers ont trouvé leur place sur ce territoire et donnent rendez-vous au public tout au long de l'année : en 2017, lors des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) plus de 55 artisans se sont mobilisés sur le Parc naturel et lors de deux Salons en mai et en novembre organisés par L'Association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse (AAArt).

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/artisanat-dart



• Epiceries participatives

Le Parc naturel s'est employé à soutenir le réseau naissant des épiceries participatives *Monépi* fondées sur une volonté de privilégier les produits locaux, les circuits courts et la protection de l'environnement - et à accompagner des projets de création sur le territoire. Après une première épicerie participative à Châteaufort en 2016 à l'initiative d'une association d'habitants, *l'épi castelfortain*, la mission Développement économique du Parc a soutenu des initiatives d'habitants dans d'autres communes du Parc ou proches : La Celle-les-Bordes, Saint-Aubin et Jouars-Pontchartrain. Ainsi sont nés en 2017 l'Agora, *l'épi des Bordes* à l'initiative de 25 familles de la Celle-les-Bordes et de Cernay et *l'Epi de la Vallée* à Saint-Aubin.

Le projet d'une nouvelle épicerie participative a progressivement pris forme destinée aux habitants de 15 communes à proximité de Jouars-Pontchartrain et Villiers Saint Frédéric : *L'Epi C'Tout* a finalement trouvé un local en fin d'année 2017.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/consommation/epiceries-participatives-monepi









• Boutique à l'essai

La mission Développement économique a accompagné l'installation d'une première boutique à l'essai, un salon de coiffure à Magny-les-Hameaux, le Chev'un'court. Autour d'un tel projet, l'association d'acteurs privés volontaires (assurance, banque, cabinet comptable, bailleur) et d'acteurs publics (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Etat, Région, Parc...) conduit à proposer



au futur commerçant des conditions très sécurisantes d'installation. La mission Développement économique s'est employée à accompagner la créatrice de ce salon de coiffure dans ses contacts avec l'ensemble des institutions publiques, en particulier pour la recherche d'aides.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economiques/boutique-lessai

Mission Evaluation / SIG

• Mutualisation à l'échelle du réseau des parcs franciliens de leurs projets de websig

Les missions « SIG » des 4 PNR franciliens travaillent régulièrement ensemble. Pour répondre aux obligations de diffusion des données de la directive européenne Inspire ainsi qu'au souhait des acteurs du territoire d'accéder plus aisément aux données environnementales et patrimoniales disponibles, ils ont souhaité mettre en place un serveur Web commun d'outils cartographiques. Ce SIG en ligne permet la publication de cartes et d'analyses thématiques ainsi que le développement d'outils propres aux métiers des PNR. En 2017, des développements valorisent les itinéraires de randonnées GeoTrek. Enfin, un outil de téléchargement des données géographiques et de catalogage, GeoNetwork, a été déployé et est en cours de renseignement. En plus de la mutualisation des moyens financiers et humains, ces outils en ligne communs améliorent la visibilité des PNR à l'échelle régionale et favorisent une meilleure diffusion des connaissances. Un projet de convention qui formalise ce partenariat entre les 4 PNR a été adopté en fin d'année 2017.

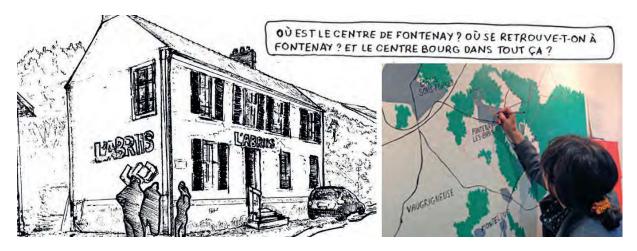
Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage

Etude participative de revitalisation du centre-bourg de Fontenay les Briis

La commune de Fontenay-les-Briis souhaitait que les habitants de la commune puissent être associés étroitement à la redéfinition du centre-village afin de veiller à sa revitalisation par l'apport de services à la population, de nouveaux logements et d'une réflexion sur de nouveaux espaces publics. Le centre-village avait perdu progressivement de sa fréquentation piétonne, des fonds de jardin proches du carrefour central du village représentaient des potentiels d'implantation de nouvelles constructions.

Le Parc naturel a organisé les premières réunions avec les élus municipaux afin de cerner davantage leur attente d'un projet partagé, en amont du recrutement par marché d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, paysagistes, urbanistes, sociologues pour la conduite de l'animation du projet auprès des habitants. Le Parc a également subventionné le volet concertation du diagnostic, l'étude d'aménagement et le processus d'animation à hauteur de 10 000€HT. Il s'agit d'un projet inédit sur le territoire du Parc, de co-construction d'un projet d'aménagement d'envergure avec les habitants.

https://issuu.com/atelierapproches/docs/diagnostic fontenay-les-briis appro 3033914c0fde29 https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages-amenager-les-bourgs/participation-des-habitants



Suivi des projets d'aménagement des communes

Sur la fin d'année 2016 jusqu'à début 2018, l'Atelier Architecture, Urbanisme et Paysage a suivi 60 projets sur 35 communes du Parc, allant de l'équipement public, des espaces publics au projet de logements.

Et spécifiquement dans les missions :

Mission Urbanisme

Journée festive de l'habitat participatif

La mission Urbanisme a co-organisé, avec le Collectif d'Animation de l'Habitat Participatif lle de France, cette journée festive le 14 mai 2017 au château de la Madeleine destinée à présenter aux habitants des exemples de projets construits par des collectifs d'habitants et de susciter des projets de nouveaux modes d'habiter. Au programme : projections de films, débats, rencontres et moments de convivialité. Environ 500 personnes sont venues s'informer sur la journée. Dans ce cadre également, le Parc a proposé une soirée d'information à destination des élus.



Accompagnement Eco-quartiers

En 2017, la mission Urbanisme a accompagné plusieurs communes dans le lancement de leurs projets d'éco-quartiers : Bonnelles, Le Mesnil-Saint-Denis, Sonchamp, Saint Léger-en-Yvelines, le Perray-en-Yvelines.

Au Perray-en-Yvelines, le Parc est associé à la naissance d'un éco-quartier d'importance régionale, la Perche aux Mares, innovant dans sa conception architecturale et le souhait de la commune d'y associer plusieurs prestations inspirées de la transition énergétique et numérique (centrale photovoltaïque, mobilité électrique, services numériques...). L'année 2017 a été marquée par la réalisation des études de préfiguration et du dossier pour le lancement du Dialogue Compétitif. Le Parc a ainsi accompagné ces étapes et a financé le volet innovant et expérimental sur la concertation citoyenne amorcée lors des études de préfiguration.

A Bonnelles, la mission Urbanisme a répondu à la demande de la commune d'animer la réflexion collective des élus autour de plusieurs projets : une salle plurivalente (bâtiment passif privilégiant les matériaux locaux), de nouveaux logements sociaux et le devenir d'une ancienne ferme en centre village. Deux ateliers ont été organisés les 23 janvier et 27 février qui ont permis d'aboutir à la définition d'objectifs pour la réalisation d'un écoquartier.

La commune de Saint Léger-en-Yvelines a souhaité un accompagnement du Parc pour réfléchir sur l'aménagement futur d'un secteur stratégique de la commune. Des ateliers ont été menés avec les élus pour aboutir à la rédaction d'un cahier des charges permettant de poser les bases d'un aménagement durable du site.

• Café Urba Fermes en transition

Le « Café Urba » est un moment de partage et d'appropriation, de façon ludique et innovante, d'enjeux urbains récurrents sur le territoire et pointés par la Charte. Dans ce cadre, les missions Urbanisme et Patrimoine du Parc ont organisé et animé un Café Urba sur les fermes patrimoniales à la ferme de Beaurain destiné aux élus et agents territoriaux du Parc le 6 septembre 2017. L'enjeu de cette rencontre était double : découvrir les caractéristiques du patrimoine des grandes fermes et réfléchir ensemble aux évolutions compatibles avec la préservation de ce patrimoine. La vingtaine d'élus et agents ont été invités à manipuler un jeu-maquette en bois élaboré spécialement pour l'occasion afin de proposer des scénarios pertinents du devenir de ces fermes.



Accompagnement des Plans Locaux d'Urbanisme

Dans le cadre de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux à la Charte du Parc, et de l'engagement des communes de respecter les objectifs de la Charte, la mission Urbanisme accompagne les communes dans l'élaboration de leurs Plans Locaux d'Urbanisme. Selon la volonté des communes, cet accompagnement peut aller de l'avis officiel rendu dans le cadre des Personnes Publiques Associées à un suivi plus particulier tout au long de la procédure. En 2017, le Parc a rendu 10 avis sur des PLU arrêtés.

Mission Paysage

• Travaux de mise en valeur paysagère du coteau de la Madeleine

Le coteau de la Madeleine, surmonté par le château médiéval, constitue un motif paysager identitaire pour la commune de Chevreuse. Auparavant cultivé, le coteau était dégagé et rendait le château visible de loin. Avec la déprise agricole, le coteau s'est aujourd'hui enfriché et boisé, fermant petit à petit les vues sur le château depuis la vallée et inversement. Ce site a été identifié comme « Périmètre Paysager Exceptionnel » au Plan de Parc. Un conseil paysager approfondi en 2014 a conclu à l'intérêt de déboiser deux parcelles et de proposer un éco-pâturage par des chèvres. En 2017, la mission Paysage a accompagné et subventionné ce chantier à hauteur de 13 398€ (travaux forestiers d'abattage et de débroussaillage, travaux de pose de clôtures agricoles), la mission Agriculture a de son côté organisé l'introduction de chèvres de mi-mars à début novembre, sur la base de 6 à 7 chèvres à l'hectare.

• 1ere phase de l'étude cimetières

La mission Paysage a coordonné le lancement d'un marché groupé à l'échelle de plusieurs communes de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la gestion différenciée de leur cimetière. Les communes sont en effet dans l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Le Parc leur a proposé de réfléchir à des solutions alternatives dans le sens d'une meilleure intégration paysagère, de l'infiltration des



eaux de pluie par la végétalisation des allées, et en repensant les palettes végétales. Cette étude est financée par le service de l'eau de la Région et par l'AESN. Le marché comporte deux tranches, l'une ferme portant sur l'étude, l'autre conditionnelle portant sur le suivi de travaux. https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources/zero-phyto

Aménagement du parc de la mairie de Choisel

Dans le cadre de sa mission de conseil auprès des communes, le Parc naturel a accompagné la commune de Choisel dans son projet d'aménagement du parc de la mairie dans toutes les étapes du projet : définition des grands objectifs du projet avec les élus, lancement d'un appel d'offres de maitrise d'œuvre, sélection du paysagiste, rencontre avec les différents acteurs (notamment inspecteur des sites, pour ce village au cœur du site classé Vallée de Chevreuse), conseils tout au long de la conception du projet, mise en relation avec les entreprises locales pour la réalisation,....

Aujourd'hui, les habitants de Choisel peuvent profiter d'un parc accueillant des activités sportives et ludiques, intégré dans le paysage et mettant en valeur l'environnement exceptionnel du bourg. Le Parc naturel a subventionné l'étude à hauteur de 5 400€ et les travaux pour 16 320 € (mobilier sur mesure et plantations).

Mission Architecture

• Lancement des marchés des études de pré-programmation de deux équipements du Parc : La maison de fer et les Hauts-Besnières

Conseils aux particuliers

302 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2017 sur 37 communes. Soit les particuliers s'adressent directement au Parc avant de réaliser des travaux ou de faire construire une nouvelle maison, soit les services d'urbanisme des communes et des intercommunalités interrogent le Parc afin de conseiller au mieux les particuliers ayant déposé un permis de construire. Pour chaque demande, nous étudions les projets et rédigeons une note de conseil, pouvant porter sur la volumétrie et l'emplacement du bâtiment sur la parcelle, le choix des matériaux et des couleurs, l'expression architecturale du projet...

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-architecture-locale/conseils-aux-particuliers

Chantier de bénévoles internationaux avec Études et chantiers sur le site du Petit Moulin

En aout, plusieurs travaux de valorisation et de restauration du parc de la propriété du Petit Moulin des Vaux de Cernay.

- Création de mobilier en bois soit deux tables de pique-nique
- Création d'une marche en rondin sur escalier préexistant
- Réalisation de marches en pas d'âne
- Aménagement de cheminement en rondin
- Dépose de tapis sous amas de terre végétal présent sur allée circulable
- Dégagement des terres sur chemin en grave/cloutage

• Aides restauration du petit patrimoine

Cernay-la-Ville: Restauration d'un mur de clôture le long de la D 906

<u>Bullion</u>: Restauration de murs près de l'église / restauration d'une façade chez un particulier / restauration de deux façades chez un particulier

Clairefontaine-en-Yvelines : Restauration et déplacement d'un portail d'une propriété communale

Châteaufort: Restauration d'arcatures au domaine d'Ors

Fontenay-les-Briis: Restauration du lavoir du bourg, 1^{ère} phase

Jouars-Pontchartrain: Restauration d'un mur de soutènement du cimetière

<u>Le Mesnil-Saint-Denis</u> : Diagnostic de l'église <u>Mareil-le-Guyon</u> : Restauration d'une dépendance

Rochefort-en-Yvelines : Restauration des murs de l'école intercommunale

Saint-Jean-de-Beauregard : Restauration d'une façade en bois à la ferme de Villeziers

Travaux dans les équipements du Parc

<u>Château :</u> Parquet bureau secrétariat / Remise en état des peintures et du carrelage au niveau des sanitaires publics / Remise en état du sanitaire au rez-de-chaussée / Fenêtre bureau / Achat meuble supplémentaire dans la cuisine / Remise en état de la fosse septique / Changement radio pédagogie / travaux électricité divers, VMC <u>Hauts-Besnières :</u> Mise aux normes incendie, équipement malvoyant, malentendant / travaux aménagement de la cuisine / changement de la signalétique du chemin / Peinture au niveau de l'escalier du fond / changement du lave-vaisselle et divers

Maison de Fer : Remise en état des sanitaires

Petit Moulin : Tapis de sol d'entrée / signalétique extérieur

Mission Energie

Méthanisation : lancement étude et accompagnement de porteurs de projets

Fin 2017, le Parc a retenu un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage, Mme Fleury du Bureau d'études IVALOE, pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'implantation d'un ou plusieurs projets de méthanisation territoriaux, ayant vocation à fédérer plusieurs exploitations agricoles pour leurs déchets d'origine animale et végétale afin de produire chaleur et électricité susceptibles d'alimenter des bâtiments professionnels, un projet de quartier ou plus simplement d'être injectés dans les réseaux de distribution (gaz ou électricité). Le bureau d'études s'est employé à identifier les obstacles à l'implantation d'une unité territoriale coordonnée entre plusieurs acteurs.

Aide à la rénovation énergétique des communes

Deux communes on bénéficier d'une aide pour l'isolation de la toiture de leur mairie et 24 communes ont été accompagnées dans le cadre du Conseil en Energie Partagé (CEP)...

• Bimby énergie

La mission *Energie* et la mission *Urbanisme* ont préparé en 2017 une expérimentation cofinancée par l'ADEME et réalisée dans une première séquence les 11 et 12 janvier 2018, appelée Bimby Energie. Les habitants des communes de Forges-les-Bains, Bullion, Raizeux, Saint-Leger-en-Yvelines, les Mesnuls, Rochefort-en Yvelines ou Choisel ont eu la possibilité de rencontrer un architecte urbaniste et un conseiller info-énergie de l'ALEC-SQY afin d'évoquer les meilleures solutions à trouver pour faire évoluer leur habitat dans le sens de la densification urbaine (division de grandes maisons, location à des étudiants...) et de la rénovation énergétique.

Permanence Espace Info Energie à la maison du Parc et prêt de caméra thermique

Le Parc naturel a convenu d'un accueil de la Permanence Espace Info Energie réalisée par l'ALEC SQY au Château de la Madeleine le premier jeudi de chaque mois, suite au déménagement de l'ALEC SQY qui n'a plus d'espace d'accueil sur le territoire du Parc depuis son départ de Magny-les-Hameaux.

 Convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (éclairage public, mobilité, bâtiment) Rénovation énergétique des bâtiments communaux financée par CEE TEPCV et aides du Parc.

Le Parc a signé en début d'année 2017 une convention TEP-CV avec le ministère de l'Ecologie qui lui a permis de recevoir un financement complémentaire pour l'implantation d'un abri à vélos sur la parcelle de la future Maison de l'Eco-Mobilité ainsi qu'une subvention pour l'achat de deux Twizzy (petits véhicules électriques à vocation touristique qui seront également proposés par la Maison de l'Eco-mobilité). Cette labellisation du territoire est importante pour l'ensemble des communes et intercommunalités qui peuvent prétendre recevoir des Certificats d'Economie d'Energie (programme PRO-INNO-08) après des travaux réalisés sur leurs bâtiments publics via le Parc. En effet ce dernier a vocation à centraliser l'information et le dépôt des demandes de Certification d'Economies d'Energie.

Réduction de la pollution lumineuse financée par CEE TEPCV et aide du Parc. Réalisation du Jour de la Nuit.

Depuis plusieurs années, le Parc a mené une politique très volontariste de soutien à la réduction de l'éclairage public : par des actions de sensibilisation afin d'obtenir l'engagement d'éteindre quelques

heures par nuit toute lumière artificielle dans les villages, par l'équipement des communes en horloges astronomiques, en lampadaires moins consommateurs d'énergie... Cette politique s'est poursuivie en 2017 avec l'équipement de 3 communes qui représentent 43 points lumineux rénovés, 5 horloges astronomiques. La mise en place de l'extinction dans une nouvelle commune.

INSTANCES ET ÉQUIPE

CALENDRIER 2017 DES INSTANCES DU PARC

Comités syndicaux:

7 et 13 mars 2017, 28 mars 2017, 3 juillet 2017, 12 décembre 2017

Bureaux syndicaux

21 février et 1^{er} mars 2017, 28 mars 2017, 16 mai 2017, 3 juillet 2017, 26 septembre 2017, 19 octobre 2017, 12 décembre 2017.

Commissions thématiques

- Architecture, Urbanisme et Paysage : Commission plénière reportée au 30 janvier 2018. Commissions restreintes : 16 janvier, 6 février, 27 février, 20 mars, 18 avril, 22 mai, 28 juin, 27 juillet, 11 septembre, 25 septembre, 24 octobre
- Agriculture: 21 mars, 27 juin, 13 septembre (restreintes).
- Biodiversité et Environnement : 24 avril (plénière), 22 février, 22 mars, 10 mai, 21 juin, 14 septembre et 4 décembre (restreintes)
- Education à l'environnement et au territoire : 2 octobre (plénière), 30 janvier et 15 novembre (restreintes)
- Patrimoine Culture : 13 décembre (plénière), 25 janvier et 14 juin (restreintes patrimoine), 25 janvier, 19 avril, 14 juin, 12 octobre (restreintes culture).
- Tourisme, Déplacements, Liaisons douces : 7 septembre (plénière), 9 février, 9 mars, 14 juin, 27 novembre
- Développement Economique et Energie : 4 mai (plénières), 9 février, 20 mars, 4 mai, 22 juin, 6 septembre, 18 octobre, 30 novembre (restreintes).
- Communication et Animation : 1^{er} février (plénière), 25 avril (restreintes)

MOUVEMENT DU PERSONNEL EN 2017

Départ du Directeur adjoint, Peter Van Bussel en janvier 2017 non remplacé.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Actualisée aout 2017

Représentants avec voix délibérative

• 8 représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :

- . M. Eddie AIT
- . M. Gaël BARBOTIN
- . Mme Anne CABRIT
- . M. Philippe CHEVRIER
- . Mme Véronique COTE-MILLARD
- . Mme Sandrine GRANDGAMBE
- . M. Jean-Raymond HUGONET
- . M. Jean-François VIGIER

• 6 représentants du Conseil Départemental des Yvelines

- . M. Georges BENIZE
- . Mme Christine BOUTIN
- . Mme Josette JEAN
- . Mme Alexandra ROSETTI
- . M. Yves VANDEWALLE
- . Mme Pauline WINOCOUR-LEFEVRE

2 représentants du Conseil Départemental de l'Essonne

- . Mme DARCOS Laure
- . Mme LAUNAY Anne

• Délégués des 51 communes :

Titulaires Suppléants

78	AUFFARGIS	Gérard CHIVOT	Claudine GIAMMATTEI
78	BAZOCHES-SUR-GUYONNE	Jean DUCROCQ	Sophie MOLIN
78	BONNELLES	Guy POUPART	Patricia DARCQ
91	BOULLAY-LES-TROUX	Françoise LAWRENCE	François FEYT
78	BULLION	Daniel PICARD	Patrick BOUCHER
78	CERNAY-LA-VILLE	Georges PASSET	Roland BOUR
78	CHATEAUFORT	Alain POULLOT	Bernard LERISSON
78	CHEVREUSE	Caroline VON EUW	Laure ARNOULD
78	CHOISEL	Frédéric MONTEGUT	Alain SEIGNEUR
78	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES	Bernard VAN DEN BOSSCHE	Djavid EZAT
91	COURSON-MONTELOUP	Alain ARTORE	Cathy MONNERAT
78	DAMPIERRE-EN-YVELINES	Jean-Pierre DE WINTER	Guy REINAUD
91	FONTENAY-LES-BRIIS	Léopold LE COMPAGNON	Thierry DEGIVRY
91	FORGES-LES-BAINS	Yves DESSAUX	Isabelle ANSART
78	GALLUIS	Marie-Hélène PERRAUD-MENU	Georges WILLEMOT
78	GAMBAIS	Nicole MEYER	José GALIANO
78	GAMBAISEUIL	Claude CAZANEUVE	Robert PELOYE

91	GIF-SUR-YVETTE	Michel BOURNAT	Thierry FASOLIN
91	GOMETZ-LA-VILLE	Bernard JACQUEMARD	Raymond PESCHEUX
78	GROSROUVRE	Paul STOUDER	Alain CHABOCHE
78	HERMERAY	Frédéric DOUBROFF	Claire SAGEAU
91	JANVRY	Christian SCHOETTL	Jean-François LECLERCQ
78	JOUARS-PONTCHARTRAIN	Véronique BOONE	Annick LEHMAN
78	LA CELLE-LES-BORDES	Serge QUERARD	Catherine PERNOD
78	LA QUEUE-LES-YVELINES	Jean-Michel ALLIRAND	Philippe BOURGEOIS
78	LE MESNIL-SAINT-DENIS	Evelyne AUBERT	Catherine LAPLAGNE
78	LE PERRAY-EN-YVELINES	Dalila IKHELF	Gervais LESAGE
78	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Joseph LE FOLL	Jean-Jacques BILLOUE
78	LES BREVIAIRES	Yves MAURY	Roland POSTIC
78	LES ESSARTS-LE-ROI	Raymond POMMET	Dominique FANCELLI
78	LES MESNULS	Michel ROUX	Francis DAZIN
78	LEVIS-SAINT-NOM	Bernard ALISSE	Valérie ORAIN
78	LONGVILLIERS	Marc ALLES	Patrice CANAL
78	MAGNY-LES-HAMEAUX	Bertrand HOUILLON	Raymond BESCO
78	MAREIL-LE-GUYON	Michel LOMMIS	Dominique JOUIN
78	MERE	Françoise DOUCET-PREVOT	Michel RECOUSSINES
78	MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	Isabelle THIERRY
78	MONTFORT L'AMAURY	Patricia GUERLAIN	Christiane METREAU
78	POIGNY-LA-FORET	Guy GIMENES	Fabien LE COIDIC
78	RAIZEUX	Alain BODIN	Jean-Pierre ZANNIER
78	RAMBOUILLET	Jacques PIQUET	Benoît PETITPREZ
78	ROCHEFORT-EN-YVELINES	Sylvain LAMBERT	Martine MERELLE
78	SAINT-FORGET	Guillaume LEBRASSEUR	Maxime VERCRUYSSE
91	SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	François FRONTERA	Mickaël MIOTTO
78	SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Bernard GUEGUEN	Patrick MERHAND
78	SAINT-LEGER-EN-YVELINES	Evelyne BRIQUET	Jean-Pierre GHIBAUDO
78	SAINT-REMY-L'HONORE	Nicole VACHER	Jean-Luc BIENVAULT
78	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	Agathe BECKER	
78	SENLISSE	Jean-Pierre CABOCEL	Lauri BOUNATIROU
78	SONCHAMP	Franck POULON	Catherine BENEZECH
78	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	Frédéric AMOSSE	Christian MORVANNIC

• 7 délégués des Communautés de communes et d'agglomération

Titulaires Suppléants

78	CC Cœur d'Yvelines	Annie GONTHIER	Joseph LE FOLL		
78	CA Saint-Quentin-en-Yvelines	Aurore BERGE	Christine MERCIER		
78	CC de la Haute Vallée de Chevreuse	Jacques PELLETIER	Alain SEIGNEUR		
78	CA Rambouillet Territoires		Catherine LASRY-BELIN		
78	CA Versailles – Grand Parc	Patrice PANNETIER	Nathalie THERRE		
91	Communauté Paris Saclay	Monique DARMON	Christophe DEBONNE		
91	CC du Pays de Limours	Edwige HUOT-MARCHAND	Bernard TERRIS		

Représentants voix consultative

Chambre Interdépartementale d'Agriculture : Christophe HILLAIRET, Président

Agence des Espaces Verts: Christian DUBREUIL, Directeur

Office National des Forêts - Agence Interdépartementale de Versailles : Michel BEAL, Directeur

C.R.P.F.: Xavier JENNER, délégué

C.E.S.E.R.: Alain BERTER, André LEGAULT

Chambre de Commerce et d'Industrie 78 : Elisabeth AIGUEPERSE et Olivier GAUTHERET

Chambre de Commerce et d'Industrie 91 : Gérard HUOT, Président

Chambre de Métiers des Yvelines : Daniel VARLET, président

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne : Laurent MUNEROT, président

Bures-sur-Yvette, ville-porte : Dominique VOLTZ, adjoint au maire **Dourdan, ville-porte :** Jean-Jacques DULONG, conseiller municipal

Neauphle-le-Château, ville-porte: Alain JUND

Saint-Arnoult-en-Yvelines, ville-porte: Joëlle GNEMMI, conseillère municipale

Gometz-le-Châtel, commune associée : Gilles VERMILLON Les Molières, commune associée : Yvan LUBRANESKI

Union des Amis du Parc : Catherine GIOBELLINA, Présidente **Association naturaliste des Yvelines** : Etienne VARNET

SARRAF: Michel MACGRATH, président

Hélium: Jean-Paul PRIVAT

Conseil Scientifique du Parc : Elisabeth GIBERT-BRUNET, Présidente

Représentants conviés :

Sous-Préfecture de Rambouillet : Abdel-Kader GUERZA, Sous-préfet

Préfecture de Versailles : Julien CHARLES, secrétaire général de Préfecture

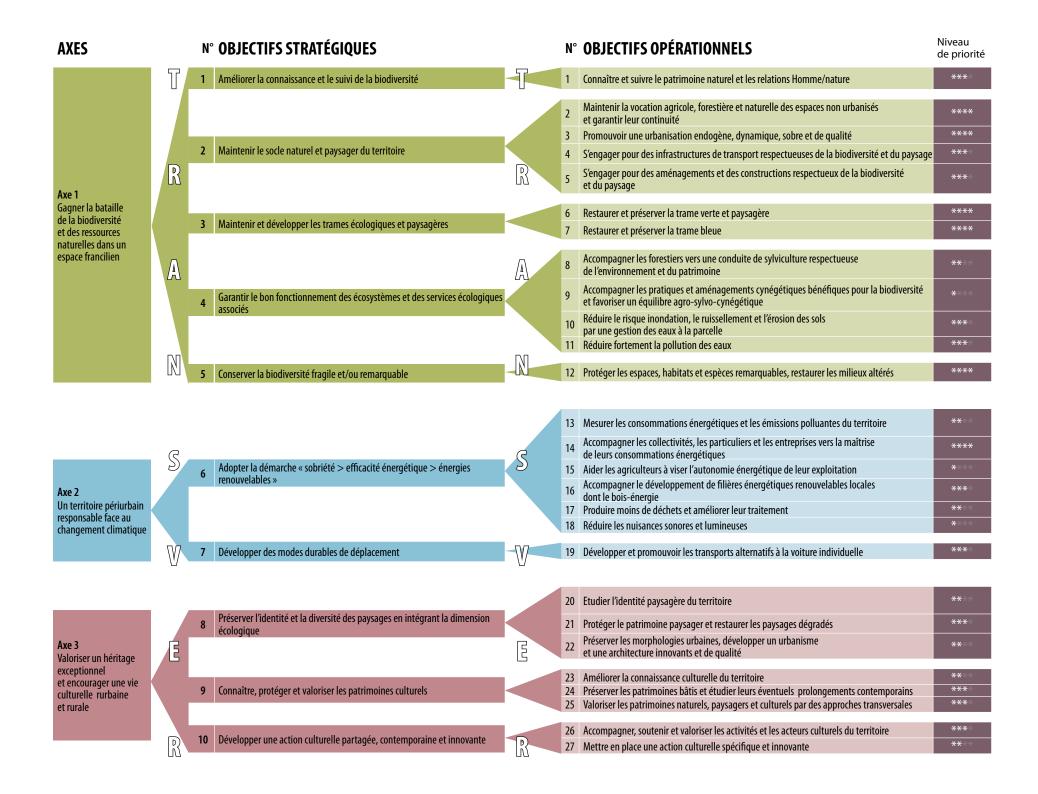
DRIEE Ile-de-France: Marc FOURNIER, chargé de mission PNR, Vincent JANNIN, Inspecteur des sites **C.R.I.F. – DADT**: Alain AMEDRO, Vice-président, Valérie MANCRET-TAYLOR directrice, Jean-Frédéric

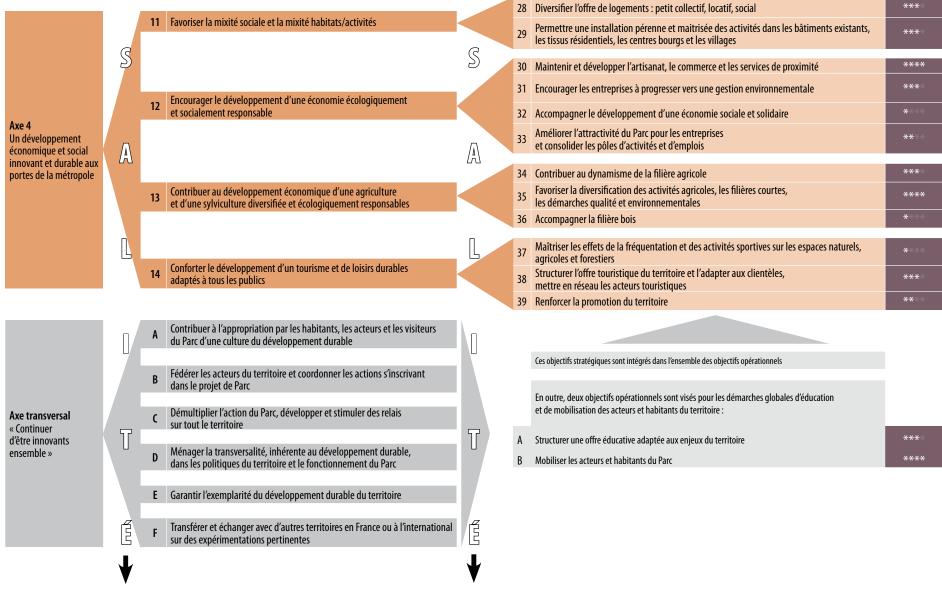
LAFFARGUE, Romain BENTEGEAT, Mission des PNR

Conseil départemental des Yvelines (D.E.): Sophie PIEL

Chambre de Commerce et d'Industrie 91 : Sandrine LEFRANC

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne : Alain GERVAIS et Amélie PAGANDET





TRANSVERSALITE: dans un souci de lisibilité, les objectifs ont été rattachés entre eux de manière linéaire, comme les branches d'un arbre. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs n'est envisageable que dans une démarche transversale et coordonnée et non pas en mettant en œuvre des actions indépendamment les unes des autres.

Commissions	Date BS / CS	Titre	Bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Montant
Agriculture	1er mars	Acquisition d'un équipement de fertilisation localisée sur semoir	SCEA Ferme de Madrid	Agriculteur	12 000,00 €
Agriculture	1er mars	Réalisation de clôtures agricoles	GFA d'Aumont	Agriculteur	6 927,00 €
Agriculture	1er mars	Création d'un verger	GFA d'Aumont	Agriculteur	1 584,00 €
Agriculture	28 mars	Intégration architecturale et paysagère des bâtiments agricoles	GFA de la Petite Hogue	Agriculteur	3 180,88 €
Agriculture	28 mars	Réalisation de clôtures agricoles	M. Manesse, La Celle-les-Bordes	Agriculteur	900,00€
Agriculture	28 mars	Réalisation de clôtures agricoles	EARL PENEL	Agriculteur	5 469,25 €
Agriculture	3 juillet	Acquisition d'un lamier pour l'entretien des haies	Ferme de la Grand'Maison	Agriculteur	1 612,00 €
Agriculture	3 juillet	Réalisation de clôtures agricoles	SCEA Respeliers	Agriculteur	2 040,00 €
Agriculture	3 juillet	Réalisation de clôtures agricoles	Mme GEMY, Les Mesnuls	Agriculteur	4 645,00 €
Agriculture	3 juillet	Réalisation de clôtures agricoles	SCEA Ferme de l'Hirondelle	Agriculteur	2 435,10 €
Agriculture	26 septembre	Réalisation de clôtures agricoles	Mme CLAERHOUT à Cernay-la-Ville	Agriculteur	6 300,00 €
Agriculture	26 septembre	Réalisation de clôtures agricoles	SAS Ferme des Clos à Bonnelles	Agriculteur	7 500,00 €
Agriculture	26 septembre	Acquisition d'un épandeur à fumier	M. BREBANT à Chevreuse	Agriculteur	6 928,00 €
Agriculture	26 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	M. LASKOWSKI, houblonnier à Bonnelles	Agriculteur	1 450,00 €
Agriculture	26 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	Mme CONVERSET, maraîchère à Chevreuse	Agriculteur	1 440,00 €
Agriculture	26 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	Ferme de Fresneau, Janvry	Agriculteur	290,00€
Agriculture	26 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	Mme PETITPAS, Vieille-Eglise-en-Yvelines	Agriculteur	2 630,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	13 mars	Conseil paysager approfondi	Forges-les-Bains	Commune	1 407,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	13 mars	Travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics	Saint-Léger-en-Yvelines	Commune	1 080,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	13 mars	Utopies Réalistes - Jardin agricole	L es Essarts-le-Roi	Commune	2 022,73 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	28 mars	Conseil paysager approfondi	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	1 407,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	28 mars	Etude de mise en valeur paysagère des espaces publics	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	10 000,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	16 mai	Acquisition d'une borne-fontaine pour le plateau d'évolution	Lévis-Saint-Nom	Commune	1 219,11 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	3 juillet	Aménagement du jardin du presbytère	Cernay-la-Ville	Commune	12 085,50 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	3 juillet	Démarche de participation citoyenne Eco quartier La Perche aux Mares	Le Perray-en-Yvelines	Commune	7 000,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	26 septembre	Travaux de création d'un jardin de plantes aromatiques et médicinales participatif	Méré	Commune	7 800,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	26 septembre	Travaux pour la végétalisation du cimetière	Raizeux	Commune	11 756,52 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	26 septembre	Aménagement paysager du parc de la mairie	Choisel	Commune	8 000,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	26 septembre	Etude pour la faisabilité d'une activité et la requalifiaction de l'ancienne auberge	Choisel	Commune	10 500,00 €
Architecture / Urbanisme / Paysage	12 décembre	Aménagement des entrées de bourg	Saint-Léger-en-Yvelines	Commune	2 764,02 €
Biodiversité et environnement	13 mars	Mise en pâturage du côteau de la Madeleine	Chevreuse	Commune	12 960,00 €
Biodiversité et environnement	28 mars	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Saint-Léger-en-Yvelines	Commune	2 687,00 €
Biodiversité et environnement	28 mars	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	1 393,00 €
Biodiversité et environnement	3 avril	Conception et pose de grilles pour la protection de gîtes de chauve-souris	CDC Biodiversité	Privé	8 000,00 €
Biodiversité et environnement	16 mai	Curage d'une mare d'intérêt écologique	Ferme des Clos à Bonnelles	Agriculteur	2 580,00 €
Biodiversité et environnement	16 mai	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Auffargis	Commune	5 000,00 €
Biodiversité et environnement	16 mai	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Lévis-Saint-Nom	Commune	2 163,00 €
Biodiversité et environnement	16 mai	Aide à la création d'une mare	POTAGO	Association	640,00€
Biodiversité et environnement	26 septembre	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Commune	5 000,00 €
Biodiversité et environnement	12 décembre	Création d'une haie champêtre d'essences locales et diverses	Particulier à Longvilliers	Particulier	440,00€
Biodiversité et environnement	12 décembre	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Clairefontaine-en-Yvelines	Commune	4 500,00 €
Culture	1er mars	Salon du livre de Chevreuse	Lirenval	Association	2 000,00 €
Culture	3 juillet	Festival Nomade, Musiques en Liberté	Calisto 235	Association	800,00€
Culture	3 juillet	Parcours Portes ouvertes d'ateliers d'artistes	Hélium	Association	3 000,00 €
Culture	3 juillet	Journées Ravel	Les Journées de Ravel	Association	8 000,00 €
Culture	3 juillet	Les Rendez-vous du Lieu	Compagnie L'Air Libre	Association	8 000,00 €
Culture	19 octobre	Festival Jazz à Toute Heure 2018	Jazz à Toute Heure	Association	6 300,00 €

Patrimoine	1er mars	Restauration d'un mur à arcatures au Domaine d'Ors	Châteaufort	Commune	7 970,00 €
Patrimoine	1er mars	Restauration d'une façade	Particulier à Bullion	Particulier	1 807,00 €
Patrimoine	3 juillet	Restauration des façades	Moulin des Clayes	Particulier	5 000,00 €
Patrimoine	3 juillet	Restauration d'une croix	Rochefort-en-Yvelines	Commune	6 591,00 €
Patrimoine	3 juillet	Restauration d'une façade bois à la Ferme de Villeziers	Saint-Jean-de-Beauregard	Commune	14 581,00 €
Développement économique	1er mars	Création garage mobile	M. Bourel	Entreprise	7 950,00 €
Développement économique	28 mars	Salons individuels : artisans d'art	Cyrille Morin, verrier	Artisan d'art	500,00€
Développement économique	16 mai	Modernisation entreprise	La Clé des Vents	Entreprise	10 875,00 €
Développement économique	16 mai	Création brasserie artisanale	Brasserie2léquipage	Entreprise	1 510,00 €
Développement économique	3 juillet	Achat machines et matériel	Barnabé Richard, ébéniste à St-Rémy-lès-Chevreuse	Entreprise	4 278,60 €
Développement économique	26 septembre	Salons individuels : artisans d'art	13 artisans d'art	Artisan d'art	3 900,00 €
Développement économique	26 septembre	Achat de matériel, reprise salon de coiffure	Styl Mode - Le Mesnil-Saint-Denis	Entreprise	2 256,38 €
Développement économique	19 octobre	Aménagement nouveau local de la Brasserie	Brasserie de la Vallée de Chevreuse au Perray	Entreprise	11 250,00 €
Développement économique	12 décembre	Création entreprise	ICPE Le Roux	Entreprise	5 180,00 €
Energie	1er mars	Conseil en énergie partagée	Cernay-la-Ville	Commune	1 047,50 €
Energie	1er mars	Conseil en énergie partagée	Saint-Léger-en-Yvelines	Commune	4 788,00 €
Energie	16 mai	Remplacement de 5 horloges astronomiques	Saint-Forget	Commune	935,70€
Energie	3 juillet	Rénovation de l'éclairage public	Les Mesnuls	Commune	8 000,00 €
Energie	3 juillet	Rénovation de l'éclairage public	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	8 000,00€
Energie	3 juillet	Conseil en énergie partagée	Saint-Léger-en-Yvelines	Commune	908,75 €
Energie	3 juillet	Conseil en énergie partagée	Gometz-la-Ville	Commune	2 638,00 €
Energie	3 juillet	Isolation thermique des combles de la mairie	Saint-Jean-de-Beauregard	Commune	10 290,93 €
Energie	26 septembre	Isolation de la toiture de la mairie	Chevreuse	Commune	12 000,00 €
Energie	12 décembre	Conseil en énergie partagée	Auffargis	Commune	4 286,00 €
Education à l'environnement	1er mars	Projet jardin pédagogique	Ecole élémentaire Clairbois à Rambouillet	Ecole	457,89 €
Education à l'environnement	1er mars	Projet jardin pédagogique	Ecole élémentaire de Rochefort-en-Yvelines	Ecole	285,80€
Education à l'environnement	12 décembre	4 projets de classe	Ecole maternelle Petit Prince à Magny-les-Hameaux	Ecole	1 514,78 €
Tourisme, Déplacements	16 mai	Mise en place d'un RIS et SIL	Auffargis	Commune	5 884,50 €
Tourisme, Déplacements	10 juillet	Création et équipement de trois circuits de randonnée	Sonchamp	Commune	9 491,30 €
Tourisme, Déplacements	10 juillet	Restauration d'un tronçon de la SR5	CC Haute Vallée de Chevreuse	Intercommunalité	14 192,00 €
Tourisme, Déplacements	12 décembre	Mise en place d'une micro-signalétique pour le musée Raymond Devos	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Commune	4 357,05 €

2017 COMPTE ADMINISTRATIF 2017 % note de présentation Dépenses montants Le Compte Administratif du Parc se présente, de manière synthétique, de la façon suivante : - 1 - les dépenses liées au budget de la "structure Parc" 2 493 984,33 € qui correspondent au fonctionnement classique de toute collectivité territoriale et qui sont inscrites en section de fonctionnement du budget, dites "hors programmes",: 331 368.24 € 7% . Dont les charges du personnel administratif . Dont les charges du personnel opérationnel 1 514 826.24 € 30% . Dont les dépenses d'amortissement des biens (article 6811) 579 331,53 € 12% - 2 - les dépenses liées aux programmes, notamment : 1 011 717,86 € 20% * qui constituent des actions Parc, soit : . des petits équipements nécessaires aux actions de terrain), 42 036,94 € . des travaux de conception et d'études en prestations extérieures: inventaires, Plans paysages et biodiversité, accompagnement économique, conseils en énergie, 183 193,28 € en urbanisme... (art 6226 : honoraire et 6228), . de transports de matériel, de personnes pour les missions Education et Tourisme (art. 6247, 6248, 6251), 33 942,05 € . des travaux d'édition et de publication : plaquettes thématiques, guides et dépliants touristiques, etc ... (art 6231 à 6238, sauf 6232) . 84 019.33 € . de prestations intellectuelles, d'animations dans les écoles, d'actions culturelles (art. 6288) : chantiers école, classe d'eau d'élus, pôle écopaysage, mesure de la qualité de l'eau... 83 172,28 € .de travaux sur des équipements destinés au public : Maison de l'Ecomobilité, Gites des Hauts Besnières et de la Maison de Fer, sentiers pédagogiques (art. 61521 à 61524) 163 150,90 € , de travaux d'ingénierie :équipe bassins versants, contrats de bassin, accompagnement des MAEC mais également la maîtrise d'œuvre de travaux de rétablissement de la continuité écologique 131 009,83 € * ou des subventions de fonctionnement : 49 146,45 € Soit, pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2017: 3 505 702,19 € 70% - 3 - les dépenses liées aux opérations d'investissement * qui sont des actions Parc, engagées sous sa propre maîtrise d'ouvrage . Études, achat de licences en SIG/cartographie, développement du site internet... (chap 20), 79 484,98 € .de travaux d'aménagement sur les équipements du Parc (gîtes d'étape, chantiers de jeunes internationaux, matériels, parking du Petit Moulin, ...) (chapitre 21), 83 610,32 € 185 716,44 € . d'opérations sous mandat : restauration de la prairie de la Marlotterie, travaux d'ouverture des prairies de Port-Royal, ...(art. 45812 et 45817), . grands projets : fin du chantier du Petit Moulin des Vaux de Cernay (matériels audiovisuels, MOE, achèvement des différents marchés), maitrise d'œuvre de la maison de l'Ecomobilité, travaux de restauration écologique des fonds de vallées 73 838,03 € . Créance sur la commune de Milon-achèvement des travaux de lutte contre les ruissellements 46 581,09 € programmes indiviualisés (actions de valorisation du patrimoine, aménagement des cimetières, pacte rural) 82 817,26 € * ou des subventions d'investissement : . au privé : entreprises, hôtellerie, agriculture, ... (art. 20421, 20422) 212 818,39 € aux communes et collectivités (art 2041481, 2041482 et 2041581,2041582), 345 589,34 € et les dépenses d'amortissement sur les subventions reçues (040) 362 155.55 € Soit, pour l'ensemble des dépenses d'investissement de l'exercice 2017 : 1 472 611,40 € 30% Total des dépenses de l'exercice : 4 978 313,59 € **TOTAL DEPENSES** 4 978 313,59 € 100% Recettes

2017 montants

	total recettes	5 348 535,37 €	100%
auxquelles il faut ajouter l'excédent d'investissement reporté (art 001)		238 179,50 €	4%
auxquelles il faut ajouter l'excédent de fonctionnement reporté (art 002)		86 955,85 €	2%
	Total des recettes de l'exercice 2017	5 023 400,02 €	94%
ont opérations d'ordre amortissements des biens = 579 331,53€	Total des recettes de l'exercice 2017	5 023 400,02 €	94%
3 - les recettes liées aux opérations d'investissement		2 108 623,07 €	39%
· 1b - les recettes liées aux programmes de fonctionnement et aux produits des ventes, re	evenus des immeubles	525 943,84 €	10%
1a - les recettes de fonctionnement liées au budget de la "structure Parc" (dotations, sul	,	2 388 833,11 €	45%
lles se décomposent ainsi :		1	
ont opérations d'ordre amortissements des subventions reçues (art777) = 362 155,55 €			
1 - les recettes de fonctionnement		2 914 776,95 €	
e Compte Administratif du Parc se présente, de manière synthétique, de la façon suivante :	:		

Exécution budgétaire	BALANCE RESULTATS BUDGETAIRES DE L'	EXERCICE EN COURS
2017	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 505 702,19	2 914 776,95
INVESTISSEMENT	1 472 611,40	2 108 623,07
REPORTS DES EXERCIO	CES PRECEDENTS	
Excédent de		
fonctionnement		86 955,85
Excédent		
d'investissement		238 179,50

BALANCE GENERALE TOTAUX CUMULES

Compte-tenu des dépenses et des recettes réalisées, la balance générale se présente comme suit :

- total dépenses réalisées	4 978 313,59 €
(dont excédents/déficits reportés)	
- total recettes réalisées	5 348 535,37 €
(dont excédents/déficits reportés)	
Excédent global de clôture	370 221,78 €

BUDGET PRIMITIF 2017 - Opérations nouvelles FONCTIONNEMENT

	N' Op	Désignation de l'opération	DEPENSES : Montant total	Subvention régionale	Subvention départementale (Yvelines)	Subvention départementale (Essonne)	Subvention AESN	Autres subventions	Communes	Total RECETTES
			Montant total	Montant (en C)	Montent (en €)	Montant (en C)	Montant (en €)	Montant (en C)	Montant (en C)	Montant (en €)
DEV	891P	Diagnostics d'entreprises, métiers d'art, gestion environnementale des entreprises, reconversion de ZAE	45 000,00	27 000,00	15 178,50	2 821,50	0,00	0,00	0,00	45 000,00
CULT/	P 892P	Connaissance, valorisation et accompagnement des projets culturels	45 000,00	27 000,00	15 178,50	2 821,50	0,00	0,00	0,00	45 000,00
ECON	893P	Promotion de la maison du tourisme et de l'écomobilité, sensibilisation, information et promotion des modes de transports alternatifs	23 000,00	13 800,00	7 757,90	1 442,10	0,00	0,00	0,00	23 000,00
PAY	894P	Sensibilisation aux enjeux paysagers, gestion et valorisation des sites du PNR	30 000,00	18 000,00	10 119,00	1 881,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
ADM	895P	Informatique, SIG et évaluation	20 000,00	12 376,20	6 746,00	877,80	0,00	0,00	0,00	20 000,00
COM	896P	Sensibilisation aux valeurs de la charte et valorisation des actions exemplaires menées par le Parc	100 000,00	60 000,00	33 730,00	6 270,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
ENV	897P	Valorisation des actions "biodiversité et environnement" du Parc naturel auprès de tous publics, organisation d'une classe d'eau pour les élus et les professionnels, indemnités des stagiaires naturalistes et gestion du cheptel d'animaux rustiques du Parc	26 000,00	15 600,00	8 769,80	1 630,20	0,00	0,00	0,00	26 000,00
EDUC	898P	Actions éducatives	17 535,70	10 860,00	6 105,13	570,57	0,00	0,00	0,00	17 535,70
ENR	899P	1	94 727,16	57 499,20	32 324,13	4 903,83	0,00	0,00	0,00	94 727,16
Tou	900P		84 673,70	53 400,00	30 019,70	1 254,00	0,00	0,00	0,00	84 673,70
DIR	901P	Financement de thèses de recherche	35 000,00	21 000,00	11 805,50	2 194,50	0,00	0,00	0,00	35 000,00
		Total BP2017	520 936,56	316 535,40	177 734,16	26 667,00	0,00	0,00	0,00	520 936,56

INVESTISSEMENT

		N° Op	Désignation de l'opération	DEPENSES : Montant total TTC	Subvention régionale (base HT) Montant (en C)	Subvention départementale Montant (en €)	Subvention départementale Montant (en C)	Subvention AESN Montant (en €)	Subvention départementale Montant (en C)	Autres subventions Montant (en €)	Subvention AESN Montant (en C)	Total RECETTES
XS	DEV eco	902	Aides aux investissements matériels relatifs à la création et à la modernisation des entreprises artisanales	40 000,00	24 000,00	13 492,00	2 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
XS	DEV eco	903	Mise en oeuvre du dispositif régional de sauvegarde des commerces de proximité	875 000,00	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 000,00
SD	CULT/P AT	904	Equipement des communes en mobiliers patrimoine	26 589,30	15 600,00	8 769,80	2 219,50	0,00	0,00	0,00	0,00	26 589,30
IT	ECOM	205	Mobilité	206 000,00	123 600,00	69 483,80	12 916,20	0,00	0,00	0,00	0,00	206 000,00
00	PAY	906	Plan de paysage et biodiversité	70 000,00	42 000,00	23 611,00	4 389,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
D	ADM	907	Informatique, SIG et évaluation	22 000,00	13 952,40	7 420,60	627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
В	URBA	908	Actions en faveur de l'urbanisme durable et participatif	30 000,00	18 000,00	10 119,00	1 881,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
FH	ENV	909	Opération de protection des milieux naturels et des espèces menacées, de restauration des rivières et des zones humides, d'équipement de l'observatoire	157 200,00	94 320,00	60 986,00	1 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 200,00
М	AGR	910	Actions en faveur d'une agriculture durable	50 000,00	30 000,00	16 865,00	3 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
3R	AUP	911	Equipements du Parc	185 000,00	111 000,00	62 400,50	11 599,50	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
Н	ENR	912	Politique énergétique du Parc	129 000,00	77 400,00	43 511,70	8 088,30	0,00	0,00	0,00	0,00	129 000,00
1DU	TOU	913	Aides mobilier d'information et signalétique/Equipement des itinéraires de randonnées	65 000,00	39 000,00	21 924,50	4 075,50	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
			Total BP2017	1 855 789,30	1 463 872,40	338 583,90	53 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 855 789,30
			Total FONCTIONNEMENT	520 936,56	316 535,40	177 734,16	26 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 936,56
			Total INVESTISSEMENT Dont CPER	1 855 789,30 980 789,30	1 463 872,40 588 872,40	338 583,90 338 583,90	53 333,00 53 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 855 789,30 980 789,30
			TOTAL GENERAL Dont CPER	2 376 725,86 1 501 725,86	1 780 407,80 905 407,80	516 318,06 516 318,06	80 000,00 80 000,00	0,00	0,00 0,00	0,00	520 936,56 520 936,56	1 855 789,30 980 789,30